

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1124/SEJ du 10 novembre 1969 promulguant le décret n° 69-679 du 19 juin 1969 relatif à l'armement et aux ventes maritimes.

n° 1124/SEJ

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
10 novembre 1969

Numéro JO  
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro  
10 avril 1970

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 69-679 du 19 juin 1969 relatif à l'armement et aux ventes maritimes.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint, André MARTIN-DELAHAYE.